

Communiqué de presse

2^e Forum des projets outre-mer : Annick Girardin pose les bases d'un réseau des fondations en outre-mer

Paris, le 29 mars 2019 – Le ministère des outre-mer organise aujourd'hui la 2^e édition du Forum des projets outre-mer, qui permet de mettre en relation des porteurs de projet identifiés dans les territoires avec des décideurs publics et privés. Annick Girardin, ministre des outre-mer, annonce à cette occasion la nomination dans chaque territoire d'un référent pour les fondations, dont la mission sera de permettre aux porteurs de projet d'outre-mer d'avoir plus facilement accès aux investisseurs basés dans l'Hexagone.

La première édition du Forum des projets outre-mer, qui s'est déroulé le 28 juin 2018, a abouti à la constitution de l'Alliance des fondations en outre-mer, qui rassemble 17 fondations d'entreprise désireuses de marquer leur engagement, aux côtés de l'État, pour accompagner l'innovation, la solidarité et la créativité dans les territoires.

Cette seconde édition, qui réunit uniquement des acteurs associatifs autour du thème de l'économie sociale et solidaire, permet de concrétiser cet engagement des fondations. Durant plusieurs heures, les représentants du monde associatif ont rencontré des investisseurs publics et privés afin d'échanger avec eux sur leur projet. Les 28 projets retenus sont issus de l'ensemble des territoires d'outre-mer :

1. Développer un incubateur d'entreprises pour un public féminin / Les premières de Guadeloupe (Guadeloupe)
2. Développer une filière de canne à sucre bio / Kann'bio (Guadeloupe)
3. Créer un chantier d'insertion de collecte des biodéchets / Verte vallée (Guadeloupe)
4. Accompagner les mineures enceintes et scolarisées / !dsanté (Guyane)
5. Déployer une mission d'évaluation des besoins en enseignement de langue des signes / APADAG (Guyane)
6. Construction d'un hébergement d'appui sanitaire / AKATIJ (Guyane)
7. Construction d'un hébergement pour les femmes victimes de violences / L'Arbre fromager (Guyane)
8. Implantation d'un incubateur audiovisuel / Atelier Vidéo & Multimédia (Guyane)
9. Développement d'ateliers artistiques et écologiques en faveur du recyclage et de l'autonomie /ARTO (La Réunion)
10. Ouverture d'un nouvel espace d'une épicerie sociale et solidaire / solidarité étudiante (La Réunion)
11. Développement d'un espace d'insertion et de relooking social et solidaire / Inseranoo (La Réunion)

12. Création d'un espace dédié à l'économie sociale et solidaire / Les Rencontres alternatives (La Réunion)
13. Développement d'une activité de recyclage / EcoPAL (La Réunion)
14. Déploiement d'un chantier d'insertion / KARISKO (Martinique)
15. Création d'une chaîne de télévision indépendante / LUMINA (Martinique)
16. Création d'une plateforme de référencement et d'achats mutualisés / URASS (Martinique)
17. Mise en œuvre d'un projet d'éducation sexuelle / NARIKE M'SADA (Mayotte)
18. Développement d'activités de soutien à la parentalité / KARIBU WADJEMAZA (Mayotte)
19. Rénovation d'un bateau / OULANGA NA NYAMBA (Mayotte)
20. Développement d'un centre de téléconsultation / France Alzheimer Mayotte (Mayotte)
21. Création d'un label pour les personnes atteintes d'autisme / MOI JE TED (Nouvelle-Calédonie)
22. Création d'un atelier audiovisuel au sein d'un collège / Parents d'élèves du collège de Dö Mwà (Nouvelle-Calédonie)
23. Formation d'une équipe de 6 jeunes à l'encadrement / Yamak Pacifique (Nouvelle-Calédonie)
24. Mettre au point une offre de formation à destination des plus défavorisés pour faciliter le retour à l'emploi / So Pro (Polynésie Française)
25. Création d'une auto-école sociale solidaire / EVANYA (Saint-Martin)
26. Reconstruction de patrimoine et aide à l'insertion / Sauvegarde du Patrimoine de l'Archipel (Saint-Pierre-et-Miquelon)
27. Organisation du festival de musique Transboréales / SPM Terre vivante (Saint-Pierre-et-Miquelon)
28. Construction d'une centrale solaire / Falaleu ma'a (Wallis-et-Futuna)

Annick Girardin, ministre des Outre-mer, déclare à ce sujet : « *Le rôle du ministère des outre-mer est également d'accompagner et de soutenir celles et ceux qui veulent changer les choses dans leur territoire. Le constat est clair : aujourd'hui, les porteurs de projet issus des territoires d'outre-mer n'ont pas les mêmes chances d'accès aux décideurs publics et privés présents dans l'Hexagone. Le réseau des fondations en outre-mer va permettre de rétablir une égalité des chances entre chacun.* »

* * *

Contact presse :

Nicolas Sire

Directeur du pôle communication du ministère des outre-mer

01 53 69 22 21 / nicolas.sire@outre-mer.gouv.fr